TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD PUBLIE UNE MISE À JOUR DE SES PROJETS À PROXIMITÉ DES MINES

Toronto (Ontario), le 20 décembre 2018 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») publie une mise à jour de la progression de ses projets à proximité des mines.

Gord Stothart, premier vice-président et chef de l'exploitation d'IAMGOLD, a déclaré : « Ces projets à coûts en immobilisations moindres et à courtes périodes de récupération du financement sont représentatifs des investissements à court terme que nous avons entrepris à nos mines en vue de transformer les actifs et de tirer profit de l'infrastructure existante. Au cours des dernières années et en 2018, nous avons poursuivi l'atteinte des étapes importantes ciblées à nos projets et l'exécution de notre stratégie de croissance. La construction routière a débuté à Saramacca, et le projet est sur la bonne voie pour un début du traitement du minerai à l'usine au courant du second semestre de 2019. En l'espace d'à peine plus de 28 mois, la propriété primaire sans ressource définie est devenue, en septembre dernier, un projet comportant des réserves attribuables de 1,0 million d'onces, et sa construction a débuté. Les projets d'usine de charbon en colonnes (CEC) et de module d'oxygène, respectivement à Rosebel et à Essakane, ajoutent des onces marginales à faible coût et à courte période de récupération. Je tiens à féliciter nos équipes des sites miniers et des projets de continuer d'améliorer les actifs et d'assurer l'exécution des projets. »

Saramacca

La Société a reçu l'approbation du ministère des Ressources naturelles du Suriname pour commencer la construction du tronçon de 18 km de la route de halage principale de Saramacca, à l'extérieur du bail minéral de Rosebel.

- La construction du tronçon de 5 km de la route de halage de Saramacca à l'intérieur du bail minéral de Rosebel a commencé en novembre 2018, assurant une connexion au réseau de halage existant.
- Ce début de construction de la route permet au projet Saramacca de respecter l'échéancier en vue de commencer à transporter le minerai de Saramacca à l'usine de Rosebel d'ici le second semestre de 2019.
- Le projet envisage d'avoir recours à des entrepreneurs surinamais chevronnés ayant fait leurs preuves dans d'importants travaux publics à Rosebel et ailleurs ; le Service des opérations de la mine Rosebel effectuera également des travaux.
- L'approbation a été reçue dans le cadre de l'examen en cours de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) par les autorités locales, qui devrait être terminé au cours des prochaines semaines.

Rosebel

La construction de la nouvelle usine de CEC est achevée, et sa mise en service a commencé. L'usine devrait être entièrement opérationnelle en janvier 2019.

- Elle a été installée entre les deux bassins existants du parc à résidus de Rosebel et servira à traiter passivement les eaux de décantation des résidus afin de récupérer l'or résiduel présent dans la solution en raison de la récupération perdue dans le processus de charbon en lixiviation (CEL) de Rosebel et la lixiviation en aval des résidus après la sortie de l'usine de traitement.
- L'usine devrait récupérer au moins 5000 onces d'or annuellement à un coût d'exploitation marginal d'environ 35 $ US l'once, en vue de couvrir les coûts supplémentaires d'énergie et d'élution.

- Le coût total du projet s'élève à 1,6 million $ US, et les travaux de construction au site ont débuté en octobre 2018.

Essakane

La mise en service à sec du module d'oxygène a débuté, et l'équipe de démarrage du fournisseur se trouve actuellement au site. La Société s'attend à ce que le module soit entièrement opérationnel en janvier 2019.

- Le module améliorera la cinétique de lixiviation de l'or du circuit de CEL d'Essakane en injectant de l'oxygène directement dans les réservoirs de lixiviation, pour remplacer la pratique actuelle d'injection d'air.
- Ce changement devrait augmenter la récupération globale de l'or à Essakane d'au moins 0,5 point de pourcentage et réduire les effets néfastes du traitement du minerai graphitique présent dans certaines zones de minerai à Essakane.
- Cette récupération supplémentaire ajoutera au moins 2000 onces d'or annuellement à un coût d'exploitation marginal d'environ 175 $ US l'once, principalement en raison des exigences énergétiques accrues.
- En outre, le module occasionnera des économies estimées de 10 % de la consommation de cyanure, soit environ 1,2 million $ US annuellement.
- Le coût total du projet est de 5,8 millions $ US, et les travaux de construction au site ont débuté en mai 2018.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or, les coûts tout inclus et autres estimations de coûts, les coûts en immobilisations et de prospection, les énoncés concernant l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales, les résultats de prospection, les estimations de la durée de vie de la mine et les ressources minérales et réserves potentielles) sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « prometteur », « important », « potentiel », « importantes possibilités », « substantiel », « considérable », « transformatrice », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations de production d'or, les augmentations inattendues des coûts de maintien tout inclus ou autres coûts, les augmentations inattendues des coûts en immobilisations et de prospection, la variation de la teneur du minerai contenue dans la matière identifiée comme étant des ressources minérales et des réserves minérales par rapport à la teneur prévue, les changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modifications dans la logistique, la technique ou autres facteurs, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société et les changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé *Form 40-F/Annual Information Form*) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, et sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en

bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, responsable, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Martin Dumont, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

IAMGOLD Corporation Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.